



KPMG Audit
480, avenue du Prado
13272 Marseille cedex 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Orthorisq

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice de 6 mois clos le 30 juin 2010
Association Orthorisq
56, rue Boissonnade – 75014 Paris
Ce rapport contient 3 pages
Référence : GM-104-004

Société anonyme d'expertise
comptable – commissariat aux
comptes à directoire et conseil de
surveillance.
Inscrite au Tableau de l'ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920 Z
775726417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG Audit
480, avenue du Prado
13272 Marseille cedex 08
France

Téléphone : +33 (0)4 96 20 54 54
Télécopie : +33 (0)4 96 20 54 55
Site internet : www.kpmg.fr

Association Orthorisq

Siège social : 56, rue Boissonnade – 75014 Paris

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice de 6 mois clos le 30 juin 2010

A l'Assemblée générale de l'association Orthorisq,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumise aux dispositions de l'article L.612-5 du Code de commerce.

Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, conclue au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- **Personnes intéressées :**

Les membres du bureau de l'association Orthorisq suivants :

- Professeur Gérard Bollini : président de la SOFCOT
- Docteur Jacques Caton : président de l'AOT
- Professeur Dominique Chauveaux : président du CFCOT
- Professeur Christophe Glorion : secrétaire général du CFCOT
- Docteur Patrice Papin : président du SNCO

Société anonyme d'expertise
comptable – commissariat aux
comptes à directeur et conseil de
surveillance.
Inscrite au Tableau de l'ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie des
Commissaires aux Comptes
de Versailles

Siège social :
KPMG S.A.
Immeuble Le Palatin
3, cours du Triangle
92939 Paris La Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920 Z
775726417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

- Entités concernées (au sens de l'article L.612-5, al. 2) :

La SOFCOT, société française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique.

- Nature et objet :

La SOFCOT met à disposition de votre association une secrétaire pour les travaux administratifs et refacture les frais d'affranchissements.

- Modalités :

Cette mise à disposition est refacturée en fonction du temps réel passé par la secrétaire et évaluée sur la base de sa rémunération chargée.

Les frais d'affranchissements sont refacturés au réel.

Les refacturations du 1^{er} janvier 2010 au 30 juin 2010 se sont élevées à un total de 27 565 €.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Marseille, le 8 novembre 2010

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Georges Maregiano
Associé